

et publier que l'on donnera le tiers de ce qui aura été arrivé. Car l'avidité de cinq ou six matelots, et même du peu de soldats que nous avons mis à la garde, est si grande qu'il est impossible de garder cinq ou six lieues de côte sans leur donner une partie de ce qu'ils sauvent. C'est le parti le plus sûr que j'ai pu prendre à l'exception de l'argent.

Ce qui me fait encore croire qu'une partie de ce qui était dans le fond de la cale est restée engagée avec les ponts, c'est que je n'ai pas vu un grand nombre de grosses futailles cerclées de fer, venues à la côte. Enfin comptez que je donnerai tous mes soins pour le bien du Roi et celui des pauvres malheureux partienliers perdus en cette occasion.

J'ai fait ramasser les débris d'un grand tabernacle que j'ai reconnu être pour les Pères Jésuites, parce qu'il y a dessus un Saint-François Xavier, que je leur enverrai lorsqu'on l'aura transporté ici.

Je suis avec bien de la considération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

De Mézy

P.S. Il me vient une pensée. Selon toutes les apparences, ce qui vous embarrassera le plus ce sera le manque de poudre et de plomb. Le vaisseau *Le Dromadaire* n'est pas encore arrivé. J'engagerai Monsieur de Saint-Ovide à consentir à ce que je vous envoie une partie du nôtre et même de l'argent.

Je ne crois pas que vous preniez le parti de passer en France dans la présente conjecture. Je crois même que la Cour sera obligée de vous prier d'y rester. Je souhaite sur cela tout ce qui pourra vous convenir. Madame de Mézy et moi nous assurons Madame Bégon de nos respects très humbles, et j'attends de vos nouvelles.